

**Éléments de l'intervention de Monsieur André Rossinot
Signature de la Convention entre l'AMF et le Souvenir Français**

Etat d'esprit : *un moment d'amitié, une présence fidèle pour sceller un nouvel élan entre deux associations qui se connaissent bien et qui travaillent bien ensemble.*

Monsieur le Président du Souvenir Français, et à travers vous, votre équipe du bureau et les administrateurs et délégués présents,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'excuser le Président de l'Association des Maires de France, mon ami François BAROIN, Sénateur-Maire de Troyes.

Monsieur le Président BARCELLINI, chers amis, vous le savez, je connais bien **le Souvenir Français, une association solide, à taille humaine, riche d'une histoire de plus de 130 ans**, qui partout en France, fédère un beau réseau de femmes et d'hommes passionnés.

Je salue avec amitié le Délégué de Meurthe-et-Moselle, Pascal SOLOFRIZO, avec qui j'avais toujours bien travaillé quand j'étais Maire de Nancy.

Je salue avec autant d'amitié Monsieur le Recteur Gilles PECOUT qui porte de beaux projets à la tête de la grande académie du Grand Est. Dans nos engagements partagés, la dynamique intergénérationnelle et les liens avec l'Education Nationale constituent une dimension fondamentale

C'est bien souvent que les Maires de France et le Souvenir Français se retrouvent côte à côte, main dans la main, au titre de cérémonies locales du souvenir comme dans le cadre de grandes célébrations nationales.

Autre exemple de compagnonnage événementiel puissant : l'Association des Maires de France et le Souvenir Français sont tous deux membres fondateurs du Groupement d'intérêt Public Mission du Centenaire.

A l'évidence, et je voudrais ici le rappeler, ce n'est pas la première fois que le Souvenir Français et l'AMF collaborent directement au niveau national.

Un peu d'histoire et de « souvenir »...

- A partir de 2007, à l'initiative de son ancien Président, le contrôleur général des armées Gérard DELBAUFFE, des contacts réguliers ont été tissés avec l'AMF, association plus jeune de 20 ans à peine, pour appuyer et relayer auprès de ses adhérents les événements ou les missions entreprises par le Souvenir français.

Ce fut d'abord le relais de l'opération « les flammes de la mémoire » organisée par le Souvenir français avec l'association « Souvenance » qui a permis, à l'occasion du 11 novembre 2007, le dépôt, par des enfants, au pied des monuments aux morts, de bougies allumées pour rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui sont morts pour la France.

- En 2009, sur l'initiative du président DELBAUFFE, l'AMF a adressé à toutes ses associations départementales de maires, qui elles-mêmes relaieront l'information auprès des maires de leur département, une note très complète du Souvenir français sur la conservation de la mémoire des défunts bénéficiaires de la mention « morts pour la France ».

En effet, si les sépultures perpétuelles pour ces défunts ont été consacrées par la loi dès 1915, l'Etat, les communes et le Souvenir français jouent un rôle important dans la préservation, l'entretien et le respect dû à ces nécropoles ou carrés militaires.

Plus délicate est la question de tombes familiales refermant un « Mort pour la France », si la sépulture familiale est elle-même en état d'abandon.

Là encore, le Souvenir français vient en aide aux communes pour trouver des solutions qui puissent concilier les impératifs de la gestion du cimetière et la préservation de la mémoire des morts pour la France qui reposaient avec leur famille, comme celle de leurs camarades enterrés dans des sépultures militaires.

Au-delà de ces campagnes nationales d'information, qu'il conviendrait sans doute de renouveler, l'AMF et le Souvenir français échangent des informations pour résoudre des situations particulières, en particulier lorsque des communes souhaitent, comme ce fut le cas dès 2011, assurer la réfection de leur carré militaire 1914-1918.

C'est dans cette dynamique de relations nationales désormais bien établies que s'inscrit le nouveau président du Souvenir français, le Contrôleur général des armées Serge BARCELLINI, que je connais bien et depuis pas mal d'années.

J'ai un tropisme personnel que je partage avec le Président BARCELLINI. Nous sommes tous les deux issus du berceau du Souvenir Français né en 1872 en Alsace et en Lorraine occupées puis créé en 1887 par Xavier Niessen.

Je tenais à lui dire qu'il a eu raison de proposer un nouvel élan, un nouveau souffle visant à développer, renforcer, conforter les relations, au plan local, entre les maires et les comités locaux du Souvenir français, et le président de l'AMF, François BAROIN, a vivement encouragé cette démarche.

Validée par le Bureau exécutif de l'AMF, la convention signée ce jour consacre plusieurs axes de travail en commun :

- l'entretien des lieux de mémoire, bien sûr, qui reste une priorité,
- le renforcement des cérémonies patriotiques,
- mais aussi la pédagogie auprès des écoliers sur les drapeaux, la plupart de ceux des associations d'Anciens combattants dissoutes appartenant aux communes. Il s'agirait de faire connaître les régiments et les faits d'armes des anciens habitants de la commune...
- et, de façon plus générale, la transmission de l'histoire de la France combattante aux jeunes générations.

Par la signature de cette convention, que l'AMF relaiera par le biais de tous ses medias auprès de ses adhérents, perdureront, de façon durable, des relations confiantes et efficaces entre deux associations mais aussi entre tous les maires et les acteurs locaux du Souvenir français pour faire connaître, conserver le souvenir et honorer ceux qui ont donné leur vie pour notre pays.

Vous comprenez donc pourquoi je suis si heureux de représenter l'Association des Maires de France à l'occasion de ce moment privilégié qui s'appuie sur des liens historiques et fructueux entre le Souvenir Français et les Maires de France.

Nous partageons les mêmes valeurs. Nous partageons le même attachement immarcescible à la République.

Quelle que soient la forme et l'organisation du Territoire de la République, nos destins sont intimement liés, parce que les Maires de France et le Souvenir Français considèrent le Devoir d'Histoire et le Devoir de Mémoire comme une exigence fondamentale.

C'est le primum movens de la cohésion sociétale et de la cohésion sociétale intergénérationnelle.

Nous partageons également la même exigence de modernité pour vivre avec son temps et mobiliser les outils et les progrès technologiques au service de nos engagements.

Aujourd'hui, **le numérique opère une profonde mutation** de la société et une révolution dans notre civilisation.

Je tiens à saluer l'engagement du Souvenir Français sur cette dimension en se dotant d'outils et de modalités pour rendre plus accessible la mémoire de nos Morts pour la France.

C'est aussi cela les possibles ouverts par l'humanisme numérique qui relie l'énergie des vivants à la redécouverte et à la connaissance des morts pour la France.

Un grand Bravo au Souvenir Français pour ces initiatives.